

# Remaniement de la Swiss GAAP RPC 16 « Engagements de prévoyance »

Lors de sa réunion de juin 2023, la Commission d'experts RPC a décidé de réviser la RPC 16 en se concentrant sur les thèmes « traitement des plans de prévoyance étrangers », « informations relatives aux plans de prévoyance suisses » et « publications/tableau annexe ». La recommandation remaniée sera disponible dans sa forme finale au plus tôt fin 2025.

Silvan Loser

Dans le cadre de l'approbation du programme de travail pour l'année 2022, la Commission d'experts RPC a décidé fin novembre 2021 de lancer une procédure de vérification pour la Swiss GAAP RPC 16 « Engagements de prévoyance ». Cette décision était soumise à la condition suspensive de la finalisation préalable de la Swiss GAAP RPC 30 « Comptes consolidés » révisée (alors en phase de consultation). Après l'adoption selon le calendrier prévu de la RPC 30 révisée à l'été 2022, le chef de projet a été désigné lors de la réunion de stratégie du Comité d'experts RPC en septembre 2022, lequel a par la suite constitué une sous-commission. Cette sous-commission a entamé ses travaux à la mi-février 2023 et a clôturé la procédure de vérification au bout de deux réunions, début mai 2023. Sur la base des conclusions de la procédure de vérification et en s'appuyant sur la proposition de la sous-commission, la Commission d'experts RPC a décidé à l'unanimité, lors de sa réunion de l'été 2023, de réviser la RPC 16.

## Sous-commission RPC 16

La sous-commission chargée de la révision de la RPC 16 se compose comme suit (par ordre alphabétique) :

- Simon Bayer, Stadler Rail, représentant des utilisateurs
- Stefan Haag, PwC, représentant de la Commission technique « Présentation

des comptes True and Fair View » de l'EXPERTsuisse

- Reto Leibundgut, c-alm, représentant des actuaires/experts en caisses de pension
- Silvan Loser, KPMG, responsable de la sous-commission RPC 16

*Traitement des plans de prévoyance étrangers* : S'agissant des plans publics à l'étranger, il est parfois difficile de savoir, faute de définition, s'ils entrent ou non dans le champ d'application de la RPC 16. En outre, il n'existe pas de règles spécifiques applicables à l'évaluation des obligations

## L'objectif est de pouvoir présenter un premier projet à la Commission d'experts RPC lors de la réunion d'été 2024.

- Erich Meier, KPMG, représentant de la Commission technique « Institutions professionnelles de prévoyance (LPP) » de l'EXPERTsuisse
- Philipp Rohrbach, représentant de l'Office fédéral des assurances sociales
- Stefan Suter, représentant de SIX Exchange Regulation

Lors de la composition, on a veillé à couvrir largement les groupes d'intérêts pertinents.

découlant de plans de prévoyance étrangers. Dans ce contexte, la sous-commission envisage des compléments.

*Informations sur les plans de prévoyance suisses* : La procédure de vérification a montré que les informations sur les plans de prévoyance suisses publiées étaient très diverses dans la pratique. Il manque parfois des informations nécessaires à la compréhension de la situation et des

## Focalisation sur la révision

La procédure de vérification s'est appuyée sur les expériences pratiques des membres de la sous-commission dans le domaine de la RPC 16 ainsi que sur une analyse détaillée des publications des quelque 80 utilisateurs des RPC cotés à la SIX Swiss Exchange. Les trois zones de focalisation suivantes ont été identifiées :



## CONTACT

Le chef de projet (silvanloser@kpmg.com) ou le secrétariat de la RPC (fachsekretaer@fer.ch) répondront volontiers à vos questions et suggestions en rapport avec la révision de la RPC 16.

risques en matière de prévoyance. En revanche, les informations requises sur les réserves de cotisations d'employeur (RCE) sont assez volumineuses par rapport à leur importance pratique. Alors que l'on s'efforce généralement d'uniformiser et d'élargir les informations relatives aux plans de prévoyance suisses, il semble qu'il vaille la peine d'examiner la possibilité de réduire l'étendue des informations relatives aux RCE.

*Publications/tableau annexe* : Dans la pratique, les publications sous forme de tableaux dans l'annexe exigées par la RPC 16 se sont révélées sujettes à des erreurs et difficiles à comprendre. Cette complexité augmentera encore avec l'entrée en vigueur de la RPC 30 révisée, car celle-ci exige en plus l'intégration des changements dus aux différences de change et des changements intervenant dans le périmètre de consolidation. Environ 15% des entreprises analysées ont publié deux fois

les informations sur les engagements de prévoyance – une fois dans le tableau RPC 16 et une fois dans le tableau de variation des provisions. Dans le cadre du projet, il est donc prévu d'adapter fondamentalement les dispositions relatives à la publication en vue d'éviter les doublons.

### Ligne de temps indicative

La sous-commission a commencé à réviser la RPC 16 en août 2023 et coordonnera en permanence les résultats avec le Comité d'experts RPC. L'objectif est de pouvoir présenter un premier projet à la Commission d'experts RPC lors de la réunion d'été 2024. En fonction de l'évolution des débats, une consultation serait alors organisée au premier trimestre 2025, avec une adoption (au plus tôt) de la norme révisée lors de la réunion de la Commission d'experts à l'automne 2025. Dans le cadre de cette réunion, la date d'application de la nouvelle norme sera également fixée.



**Silvan Loser**

Dr oec. HSG, expert-comptable diplômé, membre du Comité d'experts RPC, responsable de la sous-commission RPC 16; associé, Department of Professional Practice (DPP), KPMG SA, Zurich

## Einladung zur Jahreskonferenz Swiss GAAP FER

**16. November 2023**  
**9 bis 17 Uhr**

Die Stiftung für Fachempfehlungen zur Rechnungslegung (Stiftung FER) lädt am 16. November 2023 zur **Jahreskonferenz Swiss GAAP FER** ein. Die Jahreskonferenz 2023 findet abermals in hybrider Form statt: Die Teilnahme ist sowohl vor Ort im **Radisson Blu Hotel** am Flughafen Zürich als auch digital möglich.

Neben einem Überblick über die aktuellen Projekte **FER 16 «Vorsorgeverpflichtungen»** sowie zum Thema **Nachhaltigkeitsberichterstattung (inkl. Praxisvortrag)** werden am Vormittag auch die aktuellen **Resultate der FER-Studie 2023** präsentiert. Am Nachmittag stehen **Workshops zu den Themen Knacknüsse und FER-Lehrbuch** auf dem Programm.



Stiftung für Fachempfehlungen zur Rechnungslegung



### WUSSTEN SIE, DASS ...

... alle Mitglieder von veb.ch von einem Preisrabatt profitieren? Die Teilnahme kostet nur CHF 780 statt CHF 880. Das Anmeldeformular sowie nähere Informationen zur Jahreskonferenz Swiss GAAP FER finden Sie hier: [www.fer.ch/2023/01/jahreskonferenz2023/](http://www.fer.ch/2023/01/jahreskonferenz2023/)

